

FORUM INTERNATIONAL DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
Université Cadi Ayyad de Marrakech et Université de Haute-Alsace
Marrakech, 22 au 24 Mai 2017 (Maroc)

Engagement, citoyenneté et développement : Comment former à l'économie sociale et solidaire ?

« L'économie populaire sur les pistes d'un autre développement : quelques expériences à partir du Sénégal »

Proposé par :
Dr Sambou NDIAYE
Enseignant-chercheur UGB de Saint-Louis
BP : 234 Saint-Louis SENEGAL
ndiays@gmail.com

L'objet de cette présentation est de partir de l'étude de cas de deux dynamiques économiques populaires en contexte de précarité pour faire ressortir les facteurs clés de succès et déterminer les pistes d'un autre développement dont elles sont porteuses. L'économie populaire est ici analysée comme une dynamique d'autopromotion socioéconomique portée par une diversité d'acteurs populaires, souvent en situation de vulnérabilité et qui s'investissent dans le système de production/distribution de biens et de services à travers une logique écosociale à la fois productive, redistributive et régulatrice. Elle se positionne ainsi comme la perspective africaine de l'économie sociale et solidaire. Si beaucoup de recherches confirment la performance plurielle de l'économie populaire, rares sont celles qui remontent aux facteurs clés pouvant expliquer de tels résultats ou qui vont jusqu'à ressortir la perspective de développement dont est porteuse. A partir de données de terrain collectées dans le cadre du concours national sur les pratiques innovantes en développement local au Sénégal (2015), l'analyse est structurée autour de trois points. Le premier point systématisera les enjeux socio-historiques et théoriques de l'économie populaire. Après la présentation de deux cas d'économie populaire, les perspectives seront systématisées en intégrant quelques aspects liés à la formation.

I- L'économie populaire

L'économie populaire met en évidence le mal développement des pays du Sud (Amérique latine et Afrique): précarité de la population, atonie du secteur moderne, déficience des services publics, secteur public peu concurrentiel, résultats mitigés des stratégies de développement, extraversion de l'économie, urbanisation sans développement qu'accroissent les effets néfastes liés aux crises climatique, financière, énergétique et alimentaire. Elle se positionne comme une dynamique qui, à côté de l'économie officielle soumise à la logique marchande, reste expressive d'une appropriation endogène de l'économie dont l'expansion

traduit à la fois l'atonie du secteur moderne et formel, le décalage entre cadre de référence des pouvoirs publics et pratiques populaires ainsi que l'épuisement du mode de régulation postcoloniale. Elle ne saurait être réduite ni à une innovation contemporaine, ni à une simple survivance de pratiques traditionnelles, ni à un secteur de l'économie ou à une forme déformante ou transitoire de l'économie formelle comme l'est le secteur informel, ni à une simple réponse à la crise encore moins une étape vers l'économie sociale. Elle revendique un mode de production économique spécifique qui s'inscrit dans le tissu productif de la société traditionnelle africaine (préexiste donc à l'esclavage et à la colonisation) et qui a été redécouvert à la faveur de phénomènes liés au mal développement et à la mal gouvernance (Ndiaye, 2009). A ce propos, l'ampleur des initiatives économiques populaires (IEP) met en relief la dynamique d'autopromotion socioéconomique déployée par des acteurs populaires engagés dans la construction d'une modernité africaine intravertie différente de celle prônée par les élites politiques et par les bailleurs de fonds trop marquée par son caractère extraverti, productiviste, techniciste et économiciste parce que s'alignant sur des valeurs extérieures prétendues universelles. Une telle dynamique reste traversée à la fois par une logique à dominante palliative voire réactive en réponse à des nécessités et une logique à dominante entrepreneuriale de création de richesses promue par des acteurs souvent situés en marge du système officiel.

L'économie populaire met en évidence une dynamique d'autopromotion socioéconomique portée par une diversité d'acteurs populaires, souvent en situation de vulnérabilité et qui, tout en combinant préoccupation d'insertion socioéconomique et visée de satisfaction des besoins, s'investissent dans le système de production/distribution de biens et de services à travers une logique écosociale à la fois productive, redistributive et régulatrice (Nyssens, 1994; Peemans, 1997; Assogba, 2004). L'écosocialité valorise un mode d'accumulation extensive à caractère diffus (appréciable à travers une diversification des sources de création de richesses, un réinvestissement social des ressources générées comme sources de garanties futures et de prestige social, une mobilisation des liens sociaux dans l'activité économique) cherchant à articuler un pôle capitaliste soumis à l'accumulation du capital avec un pôle relationnel orienté vers la satisfaction des besoins ainsi que vers la reproduction de la position sociale et des rapports sociaux (Ndione, 1992; Labazee, 1995). A ce propos, l'enchâssement de l'économie dans le socioculturel, caractéristique des IEP, ne signifie nullement un envahissement de l'activité économique par l'espace social, ni une reproduction mécanique des solidarités, encore moins une extraversion des ressources générées dans des dépenses improductives. Il dénote plutôt une incorporation fonctionnelle, c'est-à-dire sélective, raisonnée et instrumentale des liens sociaux dans le champ entrepreneurial. C'est pourquoi, dans un tel

système, tenter d'isoler l'acteur social demeure factice et est source d'appauvrissement symbolique, car il n'est qu'une des parties prenantes d'un système de tiroirs sociaux où la génération de revenus est privilégiée par rapport à la maximisation du profit. Cela ne signifie pas que l'économie populaire ne recherche pas le profit. Mais, dans un système économique où la redistribution des ressources est valorisée, la recherche de l'efficacité qui fonde la maximisation du profit ne constitue plus un critère exclusif.

Une telle perspective théorique inscrit l'économie populaire dans le champ de la nouvelle sociologie économique. L'innovation induite par l'ancrage théorique de celle-ci doit être mesurée en rapport avec les traditionnelles caractérisations de l'économie populaire soumises aux approches orthodoxe et structuraliste. Dans la première approche, on y trouve le courant néolibéral souffrant d'une confusion implicite avec le secteur informel ou encore le modèle dualiste qui postule l'existence de deux secteurs juxtaposés (De Soto, 1994). Quant à l'approche structuraliste, elle regroupe la thèse fonctionnaliste qui analyse l'économie populaire comme un régulateur de crise ainsi que la thèse de la marginalité qui l'associe aux stratégies de subsistance et de survie (Lautier, 1994). Contrairement à de telles approches, la nouvelle sociologie économique cherche d'abord à remonter aux significations et dimensions de l'économie en proposant une démarche à la fois de déconstruction réfutant la vision marchande de l'économie néolibérale et de reconstruction en vue de redéfinir ce qu'est l'économie et quelle est sa place dans la société (Lévesque et al., 2001). À ce propos, les perspectives théoriques prônées par Weber (1995), Polanyi (1983) et Granovetter (2000) permettent de renouveler les bases théoriques de l'économie populaire. En inscrivant la réciprocité et la solidarité comme principes économiques prédominants, celle-ci se positionne comme un espace d'hybridation des trois principes économiques (marchand, non marchand et non monétaire) où se côtoient des activités capitalistes, de redistribution, de réciprocité pure ou encore d'économie solidaire. En réalité, du point de vue de la sociologie économique l'économie populaire participe de la réconciliation entre l'économie et l'action sociale : l'activité économique ne s'épuise pas dans la rationalité utilitariste du fait que, s'effectuant dans une société, elle reste soumise à l'interaction entre les individus au sein de groupes ou de réseaux sociaux d'une part; et d'autre part, produit d'une construction sociohistorique, elle peut être orientée en fonction de principes ne recherchant pas forcément la maximisation du profit, comme les valeurs religieuses, le renforcement de position, la recherche de statut, la solidarité, la sociabilité (Swedberg, 1994; Laville, 1997).

Il est possible de catégoriser les IEP selon divers critères. A partir d'une typologie combinant types d'acteurs et domaines d'intervention, on peut distinguer les acteurs individuels initiant divers types d'activités socioéconomiques; les micros entreprises familiales qui cherchent à articuler l'économie domestique à l'échange sur le marché; et enfin, divers types d'organisations relevant de l'entrepreneuriat communautaire. Un autre type de caractérisation sous l'angle de l'hybridation des principes économiques (Polanyi, 1983) invite à distinguer trois catégories d'économie populaire ayant chacune une dominante : l'économie populaire marchande valorisant la productivité et le profit; l'économie populaire de redistribution préoccupée par une visée de démocratisation de l'accès aux services sociaux de base ou aux services publics; et, enfin, l'économie populaire solidaire qui, tout en hybridant certains éléments des deux précédentes catégories, mise surtout sur la promotion d'un mode de production économique alternatif. C'est la combinaison des impératifs économiques (nécessité), socioculturels (identité) et enfin, sociopolitiques (projet de société) (Favreau, 2008 : 4) qui inscrit finalement les initiatives économiques populaires dans un changement social construit de l'intérieur des sociétés et en adéquation avec les modes d'organisation, de fonctionnement et de pensée. C'est pourquoi, de telles activités ne peuvent se révéler que lorsque le chercheur les restitue dans le fait social total où l'activité de création de richesses participe de la cohésion sociale, de l'identité culturelle et de l'*empowerment*.

II- Etudes de cas d'économie populaire

2.1. L'expérience de la ferme agricole de l'Union Interprofessionnelle des Agro-pasteurs de l'Arrondissement de Rao (UIAPR) de Guélakh (Saint-Louis)

L'expérience de l'UIAPR permet d'analyser le passage d'une micro entreprise familiale tournée vers l'élevage à la mise en place d'un dispositif de promotion de l'entrepreneuriat communautaire voire, du développement territorial. L'expérience démarre en 1989 à Guélakh, un petit village d'environ 200 habitants composés pour l'essentiel de paysans et d'éleveurs nomades qui ont subi la sécheresse durant les années 1970. Il s'agit d'un village situé à une trentaine de km de la ville de Saint-Louis au cœur des problématiques d'exode rural, de paupérisation, de vulnérabilité et de difficulté d'accès aux services sociaux de base. Au début des années 1990, deux jeunes peuhls initient une micro entreprise familiale en mettant en place une ferme agricole intégrant agriculture et élevage sédentaire. Vingt-cinq ans plus tard, cette initiative entrepreneuriale est élargie et débouche sur l'Union Interprofessionnelle des Agro-pasteurs de l'Arrondissement de Rao (UIAPR) de Guélakh couvrant plusieurs territoires (Mpal, Gandol, Gandiol...). Cette évolution de la forme organisationnelle s'est accompagnée

de l'élargissement du territoire d'intervention, du membership et des domaines d'intervention. Actuellement l'Union mobilise 145 riziculteurs, 137 agro-éleveurs, 113 femmes transformatrices et 60 pêcheurs. Ses principales activités concernent la construction et la mise en fonctionnement d'une case des tout-petits, d'une école primaire, d'un collège, d'un atelier de teinture, d'un centre d'alphabétisation... À travers ses membres, l'Union exploite 40ha destinés à la riziculture et dispose de deux magasins de stockage de denrées de première nécessité. Enfin, des expériences d'aviculture, de pisciculture, d'horticulture, de transformation de fruits et légumes (confiture, miel et d'autres produits connexes), de transformation laitière (fromage). La réalisation de toutes ces activités s'est accompagnée de l'expérimentation d'innovations techniques (dans le domaine agricole et pastoral notamment) avec l'appui d'ONG belges et françaises.

Tableau N°1 : Bilan des réalisations de l'UIAPR

Services offerts	Résultats en 1989	Résultats en 2015
Elèves ayant accès à l'école	0	683
Formation professionnelle	0	112
Femmes Alphabétisées	0	187
Nbre de structures scolaires	0	03
Nbre de structures sanitaires	0	01
Séances de formations	0	450

L'UIAPR a fortement contribué à la démocratisation de l'accès aux SSB : eau, santé, éducation non sans négliger la formation professionnelle. Les enfants de Guélakh qui faisaient quotidiennement des dizaines Kilomètres de route pour étudier à l'école à Rao, le village centre, disposent aujourd'hui d'un dispositif pré scolaire, élémentaire et même d'un collège. La collectivité locale, après plusieurs années d'hésitations a finalement octroyé 10 ha à l'organisation pour le déploiement de ses activités. Au-delà de ses activités d'entrepreneuriat communautaire, l'Union constitue un dispositif d'appui à l'entrepreneuriat familial ou individuel de ses membres. En effet, en facilitant selon ses moyens, à ces derniers l'accès aux facteurs de production (terre, micro crédit, matériel, formation), l'Union se positionne comme une structure d'appui à l'entrepreneuriat rural. Pour un des leaders, le modèle est le suivant :

« Chaque personne membre de l'Union se voit attribuer une parcelle d'1ha, si jamais il n'a pas de terre. L'Union l'aide à construire un puits, à disposer d'une étable d'embouche s'il veut faire également de l'élevage. En outre, nous l'accompagnons pour que la parcelle soit cultivable en lui octroyant un petit crédit de démarrage. Nous lui donnons également tous les petits conseils pour bien entretenir ses activités. L'objectif visé est de permettre aux membres pauvres de parvenir au moins à nourrir leur famille. Nous pensons que c'est le seul moyen d'éradiquer la pauvreté et de mieux installer un développement local durable »

De manière spécifique, la pratique d'essaimage territorial permet à l'UIAPR de se positionner en incubateur de fermes intégrées. En effet, l'Union a reproduit le même modèle en miniature

dans d'autres localités proches en vue d'accompagner ses membres à mettre en place leur propre ferme intégrée. Actuellement, trois autres mini fermes ont été mises en place à Mpal, à Fass Ngom et à Gandon qui constituent des villages centres de communes. Sur un autre plan, les pratiques d'insémination artificielle et la revalorisation des produits laitiers en fromage positionnent UIAPR au cœur des innovations technologiques dans le secteur de l'élevage. L'Union semble se positionner comme un espace d'expérimentations d'innovations techniques mais adaptées aux contextes et matériels locaux. Par exemple, les outils de stabulation des chèvres et des moutons ont été inspirés de coopérateurs belges mais ont été repris et réadaptés par un artisan du territoire, qui au lieu d'utiliser le fer, a profité de la disponibilité du bois pour fabriquer son matériel, ce qui a permis à l'organisation d'éviter de dépendre des pièces de rechange. En fin de compte, UIAPR s'investit beaucoup dans la valorisation du savoir-faire local en lieu et place d'une logique de transfert technologique. L'UIAPR dispose également de plusieurs parcelles en jachère en valorisant les déjections animales en vue de fertiliser les terres.

Du point de vue organisationnel, un mode de structuration simple valorisant l'autonomie des commissions a permis de responsabiliser les membres de l'UIAPR. À côté de l'assemblée générale qui regroupe tous les membres, un comité de gestion restreint composé du président et des responsables de volets a été mis en place. Dans ce comité, on trouve également les commissions féminines, une mutuelle d'épargne et de crédit.

Les innovations organisationnelles, économiques, techniques et sociales ont pu être réalisées grâce à une conjonction de facteurs multiples. Comme hypothèses, on peut relever : l'intégration de l'agriculture et de l'élevage dans une perspective de revitalisation socio-territoriale, articulant ainsi entrepreneuriat communautaire et développement territorial, la démarche de soutien à l'autonomisation socio-économique en lieu et place d'un simple appui financier (encadrement, apprentissage sur le tas mais rémunéré, réalisation d'activités d'utilité publique...), la conciliation de l'appui à l'entrepreneuriat familial en facilitant l'accès aux facteurs de production (terre, matériel) à l'engagement pour le développement territorial (conciliant du coup bien commun, bien privé et bien public), la démarche endogène, inclusive et auto gérée, l'ancrage territorial marqué et le partage d'un idéal commun, le leadership sobre et humble avec des leaders résidant le territoire et partageant le mode de vie des habitants malgré leur niveau d'instruction élevé, la valorisation des savoirs faire locaux et du matériel local, la tendance à la totalisation en investissant tout domaine jugé utile et disposant de potentialités au sein du territoire... L'UIAPR offre également un espace d'apprentissage voire

de renforcement de la dynamique d'autonomisation socio-économique des jeunes, des femmes, des producteurs, ce qui en fait un espace d'habilitation socioéconomique d'entrepreneurs ruraux.

Toutefois, le foisonnement et la dispersion des activités sont en décalage avec les capacités humaines, techniques et financières de l'Union. C'est ce qui explique que l'un des grands risques constitue l'essoufflement de la dynamique avec notamment l'élargissement du territoire d'intervention ainsi que la densification du nombre de membres. Les nouveaux membres ne partageant pas la même ethnie, ni le même territoire que la micro entreprise familiale initiatrice de l'expérience exigent plus de responsabilité dans la gestion de l'union, accentuant les comportements protectionnistes des pionniers. Sur autre plan, on note une certaine réticence de certains leaders de la collectivité locale (les hommes politiques du territoire, les hommes d'affaires, certains notables...) qui considèrent les responsables de l'Union comme de potentiels adversaires politiques au regard de leur forte popularité dans la zone. Enfin, la présence de l'agrobusiness avec des exploitations agricoles à grande échelle et disposant de moyens techniques et financiers situées sur le même territoire menace la ferme intégrée de Guélakh. Toutefois, ces éléments de contraintes ne remettent pas en cause la pérennité et la viabilité de l'expérience de l'UIAPR.

2.2. Recyclage de déchets halieutiques en farine de poissons dans l'île de Kafountine (Casamance) : l'expérience de l'association Afrique-Atlantique de Kafountine (Casamance)

D'une superficie de 908 km² dont 14 îles et 5 villages, Kafountine, la plus grande presqu'île de pêche de la Casamance, dispose d'une côte poissonneuse. Toutefois, elle rencontre de graves problèmes de salubrité et de pollution du fait du déversement quotidien de déchets halieutiques sur une plage non régie par un système de nettoyage. Une bonne partie des poissons pêchés demeure invendue du fait des difficultés d'écoulement alors que le territoire manque d'infrastructures de conditionnement en froid. Selon le Service régional des pêches (2015), sur les 3.170.945kg de poissons pêchés sur l'île de Kafountine, c'est seulement 676, 285kg qui sont vendus. C'est ce qui explique le fait que les déchets de poissons, surtout ceux non vendus, posaient un problème d'insalubrité chronique des plages, de pollution, d'odeur nauséabonde, d'hygiène, de santé publique et ont fini par décourager la venue de touristes sur l'île jadis très prisée. Une telle situation va accentuer le mouvement d'exode des jeunes vers les centres urbains et vers les pays limitrophes.

C'est dans ce contexte que l'association Afrique-Atlantique qui s'activait déjà dans la transformation des céréales, va décider de s'investir dans la transformation de déchets halieutiques. Le projet consiste à recycler les déchets halieutiques en farine de poissons en vue de lutter contre l'insalubrité des plages tout en promouvant l'auto emploi ainsi qu'une agriculture durable valorisant les ressources territoriales. Au début de l'expérience en 2007, le poisson était ramassé, séché puis pilé pour être transformé en farine. Toutefois, les quantités de farine de poissons obtenues, du fait de problème de matériels et de stockage, étaient très insuffisantes au regard de la demande locale. Au vu de l'intérêt manifesté par rapport au produit, l'association va procéder à la modification de ses deux moulins à céréales en moulins à poissons pour répondre à la forte demande locale, nationale et sous régionale en farine de poissons. Le marché est constitué des éleveurs et des agriculteurs de la Casamance et d'autres régions, mais également par ceux des pays de la sous-région africaine (Mali, Burkina, Guinée Conakry, Cameroun....). Ainsi, de 80 tonnes de farines produit en 2007, l'OCB a atteint les 180 tonnes depuis 2008-2009. Actuellement, l'association arrive à produire jusqu'à 50 T de farine de poissons par mois. C'est que la farine de poissons est très prisée comme fertilisant organique dans la riziculture, le maraîchage ainsi que pour l'alimentation du bétail (porcins, volailles....).

Sur le plan organisationnel, l'association est dirigée par un bureau exécutif composé de 09 membres. Une main d'œuvre journalière pour le séchage et l'alimentation au fonctionnement du broyeur, l'entreposage des sacs et le chargement des camions est recrutée. Au niveau logistique, le matériel de travail de l'association reste encore rudimentaire mais suffisamment adapté aux produits visés (décortiqueuses, moulins, machine pour coudre les sacs, bâches pour le séchage). Sur le plan du mode du financement, l'association travaille sur fonds propres et n'a bénéficié d'aucun appui financier ou matériel externe. L'auto financement consiste à réinjecter le bénéfice dans l'investissement, augmentant du coup le patrimoine de l'organisation.

Le ramassage des déchets halieutiques a considérablement assaini la plage de Kafountine, non sans procurer de l'emploi et des revenus aux nombreux jeunes et femmes recrutés pour le ramassage et le nettoyage du littoral, le séchage, l'écrasement et l'ensachage. Au-delà des perspectives d'auto-emploi pour les membres (30 emplois permanents), cette activité offre ainsi, une opportunité d'économie verte en transformant la contrainte que constituent les déchets halieutiques en opportunités d'emplois et de revenus pour les habitants d'une part, et d'autre part, en opportunités de développement durable pour la ville de Kafountine, fournissant

ainsi, une solution pour les territoires côtiers qui souffrent de l'insalubrité notoire de leur plage. En amont de l'activité, plusieurs campagnes de sensibilisation sur la gestion durable des ressources halieutiques ainsi que sur les risques de pollution halieutique ont été déroulées. Une dynamique multi-acteur peut être relevée à travers la mobilisation de plusieurs parties prenantes dans le cadre de la mise en œuvre de l'activité de recyclage : le conseil communal de Kafountine, les membres de l'OCB Afrique-Atlantique, les mareyeurs, les pêcheurs, les femmes transformatrices de poissons, les agriculteurs et éleveurs, la commune de Kafountine, les transporteurs.

L'expérience de l'association Afrique-Atlantique combine ainsi valorisation des déchets comme sous-produits utilisables dans l'agriculture et dans l'élevage, lutte contre le sous-emploi des jeunes, promotion de la salubrité des plages, transformation d'une contrainte en opportunité socio-économique, renforcement de la position du territoire dans la production et la vente de farine de poissons promotion de l'éducation environnementale, renforcement de l'attractivité territoriale. Les conditions de succès du recyclage des déchets de poissons en farines révèlent plusieurs éléments. L'expérience témoigne du leadership de deux jeunes cadres disposant d'expériences et de compétences sur le domaine investi : un ingénieur des eaux et forêts et un spécialiste en nutrition animale. Ils ont promu d'une part, une gestion sobre et efficiente de l'outil consistant à réinvestir les bénéfices dans le renforcement de l'équipement en lieu et place d'une gestion patrimoniale ou ostentatoire souvent décriée. D'autre part, ils ont impulsé une dynamique autonome et endogène avec jusqu'à présent le refus de la dépendance à un bailleur pour supporter la mise en œuvre de l'activité, et surtout, une logique d'apprentissage sur le tas et de créativité endogène en lieu et place d'une logique de transfert technologique, aboutissant à la transformation des moulins à céréales en moulins à farine. L'association Afrique-Atlantique consacre également la mouvance entrepreneuriale de la plupart des associations d'éducation populaire autour de l'entrepreneuriat communautaire. Enfin, il faut signaler comme facteurs clés de l'expérience, la dynamique de dialogue social entretenue avec la collectivité locale ainsi qu'avec les acteurs de la pêche et l'Etat autour d'une gestion éco-systémique de la presqu'île.

Toutefois, des difficultés subsistent et étouffent les performances de l'association. Elle ne dispose pas pour le moment d'un local adapté pour le stockage brut ainsi que pour le séchage de la matière durant l'hivernage, posant ainsi de réels problèmes de planification. Cette contrainte logistique concerne également le déficit en équipements adaptés alors que la lourdeur des charges liées à l'exportation via le port de Dakar (Transport, frais portuaires...) grève également la rentabilité de l'activité de recyclage. Enfin, le statut associatif semble

engendrer par moment des inconforts au regard des exigences de non lucrativité et de non distribution privative des ressources générées.

III- Pistes pour un autre développement

Ces deux expériences témoignent de la diversité de l'économie populaire, de sa performance plurielle en termes de création de richesses, de promotion du développement durable territorial, de revitalisation socio-territoriale. Toutefois, si beaucoup de recherches confirment cette performance de l'économie populaire, rares sont celles qui remontent aux facteurs clés pouvant expliquer de tels résultats ou qui vont jusqu'à ressortir la perspective de développement dont est porteuse. Même s'il reste difficile pour le moment de systématiser de manière cohérente et systémique la perspective de développement au fondement de l'économie populaire, il est possible de repérer certains éléments clés pouvant permettre de recomposer le modèle de base.

Le rapport de l'économie populaire aux paramètres du développement questionne la vision macro et économiciste des théories de la modernisation et de la dépendance pour valoriser les théories du développement endogène et du développement local. Avec l'économie populaire, c'est le *premier* développement qui est posé comme préalable, c'est-à-dire les initiatives d'auto promotion socio-économique qui informent d'un processus endogène et autonome d'auto-prise en charge par des individus ou par des communautés. C'est cela qui explique d'ailleurs l'encastrement socioculturel et territorial de l'économie populaire misant beaucoup sur la valorisation des savoirs et techniques locaux.

Par ailleurs, à travers l'écosocialité, l'économie populaire cherche à réinventer l'économie en interrogeant les mythes fondateurs du développementalisme en termes de conception de l'acteur et du temps, de relation à la société, de culte du quantifiable et de la compétition, de marchandisation et de sectorialisation de la vie... L'économie populaire appréhende le développement comme une composante de l'action sociale, un moyen de satisfaction des besoins, d'accomplissement de la personne, d'accès aux ressources ou services, d'insertion socio-économique ou encore de construction/ recombinaison des espaces de sociabilité. Dans ce système, la valeur du lien social entre les personnes prédomine sur l'échange de biens et la formation des prix résulte moins d'un processus d'équilibre du marché que d'une convention socio-historique. La subordination de la recherche de profit à des déterminants non marchands voire non monétaires tels la réciprocité, la solidarité, la fidélisation des rapports sociaux reste récurrent. Dans ce cadre, la finalité de services à la communauté est liée à la préoccupation

fondamentale de l'économie populaire qui est de corriger des distorsions et de réduire des inégalités en contribuant à la démocratisation de l'accès aux services sociaux de base, aux services publics locaux ou aux ressources au profit d'individus ou de territoires défavorisés. C'est que la perspective de totalité sociale appréhende l'acteur économique comme une personne, partie prenante d'un système de tiroirs sociaux tout en valorisant une rentabilité élargie, la tendance à la totalisation, un modèle plus inclusif, la préoccupation de bien-être global de la personne, tant sur le plan économique que social. Ce qui positionne l'économie populaire comme un amortisseur de crise et une source de stabilité de la société, ce qui explique d'ailleurs la tolérance dont elle bénéficie auprès des pouvoirs publics. On notera enfin, une gestion sobre et efficiente, un processus d'apprentissage sur le tas procédant par essai-erreur (versus le développement comme un processus parfait, linéaire et irréversible), le leadership de personnes issues du milieu et partageant le mode de vie des habitants.

Toutefois, les initiatives d'économie populaire restent inhiber par des dysfonctionnements organisationnels (viabilité, capacité d'expansion) et ne semblent pas assumer leur potentiel alternatif : ni à l'intérieur d'une forme organisationnelle, ni entre les divers types d'économie populaire, il n'a été noté une prise en charge des implications socio-politiques. C'est cela qui explique le décalage entre le potentiel innovateur multiforme de l'économie populaire et sa capacité alternative. C'est que le maillage néolibéral semble exercer une pression sur la composante redistributive de l'écosocialité qui n'est plus suffisamment irriguée par les flux provenant des sociabilités. Dans un tel contexte, l'économie populaire risque de vivre une situation structurellement vulnérable perturbant sa cohérence et transformant ses caractéristiques intrinsèques en externalités négatives. C'est le cas de la tendance au fractionnement et à la diversification des activités économiques qui, si même si elle répond du souci de sécurisation, ne garantit pas toujours l'expansion des activités économiques populaires ou encore de la tension notée entre les principes de solidarité au niveau des IEP et la montée d'un individualisme de plus en plus exacerbé provoqué par les besoins de survie. En réalité, du moment où les acteurs populaires évoluent dans une économie-monde fortement dominée par le modèle capitaliste, l'économie populaire ne peut, du moins tant que va durer cette prédominance de l'économie néolibérale, que déployer des stratégies plus adaptatives voire interstitielles qu'alternatives.

Au regard des expériences étudiées, il est possible de dégager le rapport de l'économie populaire aux aspects de formation. L'économie populaire se positionne comme dispositif de formation sur le tas en contribuant à l'habilitation de leurs membres. Il s'agit d'une formation à partir du vécu expérientiel. A ce propos, l'économie populaire se positionne comme espace de renforcement de compétences pratiques permettant de soutenir un processus d'autonomisation socio-économique des membres. Ici, les perspectives de professionnalisation se déroulent plus par l'expérience militante que par les diplômes.

Sur un autre niveau, l'économie populaire peut aussi être analysée comme un dispositif d'offre de formation pratique : certaines dynamiques offrent des séances de formation au profit de leurs membres en relation avec leurs partenaires. Ici, ce sont divers modules de transformation en rapport avec la gestion organisationnelle, administrative et financière d'activités socio-économiques ou encore des formations plus ciblées liées à l'activité telle : l'agriculture, l'élevage, la transformation de fruits et légumes... Toutefois, dans ce cas, certains acteurs souvent formés à partir d'une logique de transfert technologique avec un contenu déjà défini souvent déjà élaboré et standardisé et ne valorisant que très peu leurs acquis de terrain. C'est ce qui explique la faible application des résultats de formation dans les pratiques de l'économie populaire, la plupart du temps, c'est un bricolage entre des compétences acquises sur le tas et des bribes de formation technique mais peu opérationnalisées. Un grand effort a été noté quand même ces dernières années dans l'arrimage entre contenu/ démarche de formation et besoins spécifiques des acteurs. La démarche andragogique se généralise et les contenus sont de plus en plus opérationnalisés avec un grand souci de travailler sur des outils. Toutefois, les formations restent cycliques et ponctuelles : l'absence de plans de formation dans la durée et de mécanismes de suivi de l'application des produits de la formation. La restitution des séances de formation pour une diffusion auprès des autres membres reste peu établie.

A la faveur du système LMD, certaines universités commencent à offrir des formations professionnelles courtes sous forme de certificats. Toutefois, les barrières à l'entrée continuent à exister et la validation des acquis professionnels dans les universités et centres de formation n'est pas encore à l'ordre du jour.

CONCLUSION

L'économie populaire peut bien affronter les défis du développement dans les pays en contexte de précarité, au regard de sa performance plurielle permettant à un nombre important d'individus, de communautés d'assurer leur auto-promotion socio-économique, voire de produire des biens et services accessibles. Elle ouvre des pistes pour un autre développement, mais qui pour le moment, restent dans les interstices du système économique officiel parce que n'ayant pour le moment qu'une faible capacité alternative dans un contexte de maillage néo libéral. C'est ce qui explique que les innovations dont est porteuse l'économie populaire restent circonscrites aux acteurs ou au territoire et ont beaucoup de mal à se diffuser à une échelle plus large. Il faudra miser certainement sur l'auto formation des acteurs de l'économie populaire pour renouveler certaines pratiques.

Bibliographie indicative

Assogba, Yao. 2004. Introduction à l'analyse des dynamiques organisationnelles de l'économie sociale et populaire en Afrique. CRDC/ UQO, Série Recherche No33, 22p.

De Soto, H., E. Ghersi et M. Ghibellini. (1994). L'autre sentier : la révolution informelle dans le tiers monde. Editions la Découverte, 244p.

Favreau, L. (2008). *L'Entreprise collective : les enjeux sociopolitiques et territoriaux de la coopération et de l'économie sociale*, Québec, PUQ.

Granovetter, Mark, (2000). Le marché autrement. Les réseaux dans l'économie. Desclée de Brouwer, 239p.

Labazee, P. 1995. «Entreprises, promoteur et rapports communautaires. Les logiques économiques de la gestion des liens sociaux». In *Entreprises et entrepreneurs africains*, Ellis, S, et Y-A, Fauré (éd), KarthalaOrstom, p.141-152.

Larraechea, I. et M. Nyssens, (2000). « L'économie solidaire, un autre regard sur l'économie populaire au Chili ». In *L'économie solidaire*. J-L, Laville (éd), Desclée de Brouwer, p.177-222.

Lautier, B., (1994). *L'économie informelle dans le Tiers Monde*. La Découverte, 125p.

Laville, J-L., (1997). « Sociologie économique : l'état des connaissances ». In *Cahiers Internationaux de sociologie*. Le renouveau de la sociologie économique. Vol. 103, p1-19

Lévesque, B.; L. Bourque et É. Forgues. (2001). *La nouvelle sociologie économique : originalité et diversité des approches*. Desclée de Brouwer, 268p.

Ndiaye, S. (2009). « Situation de l'économie populaire en contexte de précarité : l'expérience sénégalaise », *Revue Organisations et territoires*, UQAC, Vol 19, N°1, P.59-77.

Ndione, E. S.(1992). *L'économie urbaine en Afrique. Le don et le recours*. Enda Graf Sahel, Karthala, 214p

Nyssens, Marthe. (1994). *Quatre essais sur l'économie populaire urbaine : le cas de Santiago du Chili*. Université Catholique de Louvain, Nouvelle série No231, Ciaco, Louvain-la-Neuve, 193p.

Peemans, Jean-Philippe. 1997. *Crise de la modernisation et pratiques populaires au Zaïre et en Afrique*, L'Harmattan, Collection Zaïre- Histoire et Société, 250p.

Polanyi, K., (1983). *La grande transformation : aux origines politiques et économiques de notre temps*. Gallimard, 419p.

Swedberg, R. , (1994). *Histoire de la sociologie économique*. Paris. Desclée de Brouwer, 314p.

Weber, M., (1995). *Économie et société I. Les origines de la sociologie*. Plon, Agora, 411p.